centre druinot
sauvegarde de l'adolescence à paris

8, impasse Druinot
75012 PARIS
Tél : 01 43 07 01 51

centre treize
sauvegarde de l'adolescence à paris

91, avenue d'Italie
75013 Paris
Tél : 01 44 06 73 50

centre zola
sauvegarde de l'adolescence à paris

7, rue Violet
75015 PARIS
Tél : 01 45 79 85 26

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Action Educative à Domicile
Evaluation

SOMMAIRE

	Pages
PRÉSENTATION DU SERVICE D'AED	3-4
L'ACTIVITÉ GLOBALE EN 2017	5-6
L'ACTIVITE A DRUINOT	7-10
L'ACTIVITE A ZOLA	11-13
L'ACTIVITE A TREIZE	14-16
LES INTERVENTIONS AUPRÈS DES PARENTS ET DES JEUNES	17-18
PERSPECTIVES 2018	19
LE POINT « ÉCOUTE PARENTS »	20-27

PRESENTATION DU SERVICE D'AED

Descriptif du service

- Association : **La Sauvegarde de l'Adolescence**
- Trois antennes implantées sur trois territoires différents :
  - Centre **DRUINOT** : 8 impasse Druinot 75012 PARIS

Secteur d'intervention : 12ème et 6ème arrondissements

  - Centre **ZOLA** : 7 rue Violet 75015 PARIS

Secteur d'intervention : 7ème et 15ème arrondissements

  - Centre **TREIZE** : 91 avenue d'Italie 75013 PARIS

Secteurs d'intervention : 13ème et 5ème arrondissements

- Date de réalisation du projet de service en cours : 2012/2017
- Date de la dernière évaluation interne : 2013

Date de la dernière évaluation externe : début octobre 2014 rapport final janvier 2015

Cadre de l'autorisation

- Nombre de mesures autorisées : 400 mesures soit 146 000 journées

Fonctionnement du service

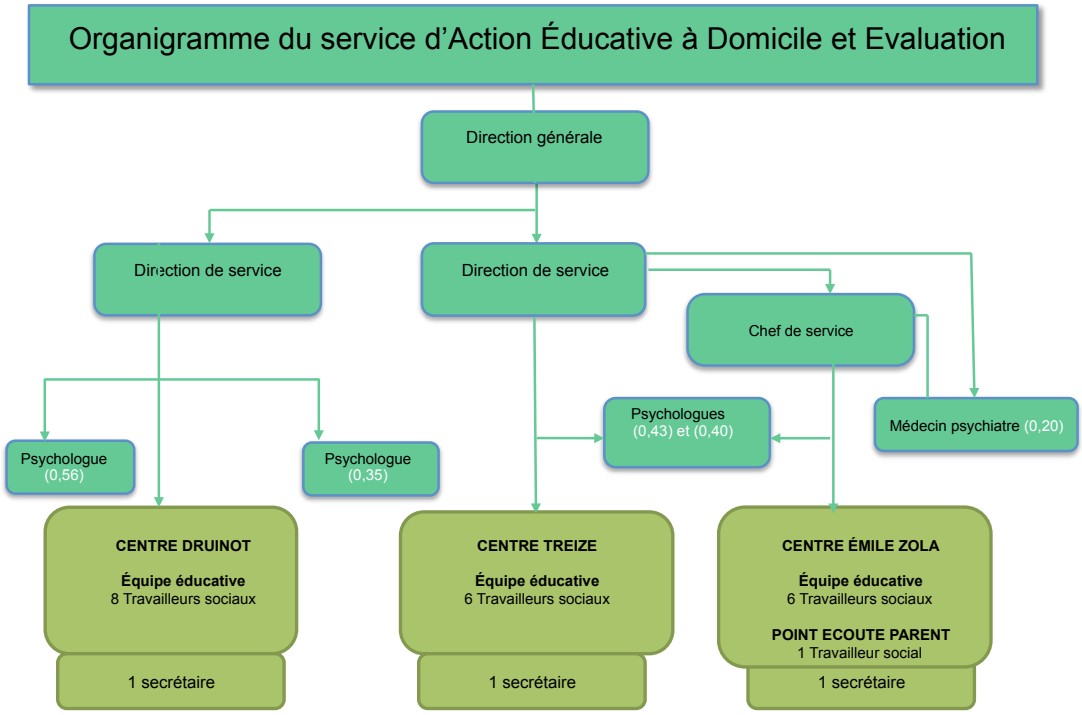

- Mouvements du personnel :

. Démission d'un travailleur social du centre Druinot en CDI en fin d'année

. Embauche d'un travailleur social au centre 13 en CDI mi-novembre

. Départ de la directrice du Centre Emile Zola et du Centre Treize dans le cadre d'une rupture conventionnelle en fin d'année

. Embauche d'un chef de service au Centre Treize mi-novembre

- Nombre de professionnels chargés du suivi des mesures : 21 TS
- Nombre de psychologues à temps partiels intervenant auprès des 3 équipes dans le cadre de l'AED et/ou de l'évaluation : 5

  Un psychiatre intervient à temps partiel au centre Emile Zola

Formation des professionnels

1 journée de formation collective organisée par COMMUNDI sur le thème « Ecrits professionnels en protection de l'enfance »

1 journée formation collective transversale à tous les services de la Sauvegarde sur le thème « Laïcité, faits religieux et pratiques professionnelles » organisée par EIIGI FORMATION

2 journées de formation pour le personnel administratif sur le thème « Développer des relations efficaces » organisées par Efficiency

1 travailleur social a suivi une formation de 2 jours intitulée « Référent et formateur de site qualifiant » organisée par l'IRTS

9 travailleurs sociaux et 1 psychologue ont suivi formation de 2 jours intitulée « Eduquer, protéger, soigner. Devenons-nous maltraitants ? » à Montsouris

3 travailleurs sociaux ont assisté à un colloque d'une journée intitulé « santé mentale et travail »

3 travailleurs sociaux ont assisté à un colloque d'une journée intitulé « pères et mères maltraitants »

1 travailleurs social a assisté à un colloque intitulé « itinéraires de la transmission »

L'ACTIVITE GLOBALE EN 2017

144 969 journées réalisées pour une activité autorisée de 146 000 journées

Activité globale	Nombre de journées	Nombre de jeunes	Nombre de familles
2015	147 078	625	393
2016	146 477	591	377
2017	**144 969**	**610**	**376**

Répartition AED/Eval en nombre de journées	A.E.D.	Evaluation	Total	Différentiel objectif réalisation
2015	134 672	12 406	147 078	+ 1078
2016	134 872	11 605	146 477	+ 477
2017	**131 380**	**13 589**	**144 969**	**-1031**

Répartition AED/Eval en nombre de familles	A.E.D.	Evaluation	Global
2015	321	72	393
2016	297	80	377
2017	**294**	**82**	**376**

Répartition AED/Eval en nombre de jeunes	A.E.D.	Evaluation	Global
2015	507	118	625
2016	477	114	591
2017	**472**	**138**	**610**

LES MOUVEMENTS 2017

En 2017, le nombre d'entrées est à peu près identique à l'année précédente, en revanche le nombre de sorties et le nombre de jeunes suivis dans l'année est nettement plus important.

Mouvements 2017	Jeunes suivis au 01/01	Nouvelles mesures	Fins de mesure	Jeunes suivis au 31/12	Total jeunes suivis	Total familles suivies
Total	**405**	**205**	**209**	**401**	**610**	**376**
Rappel chiffres 2016	384	207	186	405	591	377

ORIGINE DES MESURES ENGAGÉES EN 2017

En nombre de jeunes	Service social scolaire	Service social polyvalent	Autres services extensions	Secteur pédo psychiatrique	Protection maternelle et infantile	CRIP	Familles Et PEP	Total
2017	**57**	**23**	**23**	**8**	**1**	**79**	**14**	**205**
Rappel chiffres 2016	49	19	44	17	2	72	4	207

Nous constatons une augmentation du nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une information préoccupante (38,5% contre 34,7% en 2016) avant d'être orientés sur la mise en place d'une AED ou évaluation.

ORIENTATIONS DES FINS DE MESURE 2017

En nombre de jeunes	Signalement juge	Fin AED JM	Accueil provisoire	Déménagement	Evolution positive	Fin d'évaluation sans suite	Relais vers autre service	Total
2017	**57**	**7**	**4**	**22**	**64**	**20**	**35**	**209**
Rappel chiffres 2016	45	5	13	16	95		12	186

Le nombre de jeunes qui ont fait l'objet d'une saisine du juge a augmenté 27,7% contre 24% en 2016. Sur ces 57 jeunes la décision du juge a été, pour 3 jeunes une OPP, pour les 54 autres soit une AEMO, soit une MJIE.

DEMANDES NON SIGNÉES EN 2017

En 2017, les 3 antennes ont été sollicitées pour **299 jeunes et 184 familles**.

Pour **62 familles (33,7 %) et 94 jeunes (31,4%)** les mesures n'ont pas abouti lors des rendez-vous de signatures à l'ASE.

Il est important de signaler que pour un nombre relativement important de familles, plusieurs RDV ont été proposés à une même famille.

Les raisons de l'échec de la mise en place des mesures d'AED ou d'évaluation proposées par les partenaires sont multiples :

- Refus des deux parents détenteurs de l'autorité parentale
- Mesure demandée pas adaptée à la situation du/des jeunes.
- Situations relevant plutôt du juge pour enfants : soit en raison d'une très nette dégradation de la situation entre le moment de la demande et la date de signature à l'ASE, soit lors de l'entretien de signature des éléments justifiants la saisine du juge sont mis au jour.
- Situations qui se sont nettement améliorées entre le moment de la demande et la date du RDV à l'ASE.
- Refus d'un des deux parents détenteur de l'autorité parentale

L'ACTIVITÉ À DRUINOT EN 2017

L'équipe du centre DRUINOT a réalisé **55 836** journées (57 044 en 2016) et accompagné **113** familles, **182** jeunes en AED, **29** familles, **57** jeunes en évaluation, soit **142** familles et **239** jeunes suivis.

Mouvements 2017 DRUINOT	Jeunes suivis au 01/01/17	Nouvelles mesures	Total jeunes suivis	Cessations de l'année	Jeunes suivis au 31/12/17
Garçons	91	46	137	48	89
Filles	65	37	102	43	59
Total jeunes	**156**	**83**	**239**	**91**	**148**
Total familles	*96*	*46*	*142*	*55*	*87*
Jeunes 2016	*155*	*89*	*244*	*82*	*155*
Familles 2016	*101*	*54*	*155*	*57*	*98*

RÉPARTITION DES ENTRÉES/SORTIES EN 2017

DRUINOT	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Entrées	10	4	7	16	3	4	7	1	12	11	2	6	**83**
Sorties	6	10	13	7	4	7	6	5	14	8	8	3	**91**

ÂGE DES 83 JEUNES ENTRÉS EN 2017

0/3 ans	3/6 ans	6/10 ans	10/13 ans	13/16 ans	16/18 ans
9 10,84%	10 12,05%	21 25,3 %	22 26,51 %	20 24,1 %	1 1,2 %

Age moyen à l'entrée : **9ans et 6 mois**

Notons que le nombre de jeunes entre 10 et 16 ans entrés en 2017 a augmenté 50,60% contre 37,40% en 2016.

Le pourcentage de jeunes entre 0 et10 ans a également augmenté soit 48,20% contre 37,40% en 2016

ÂGE DES 91JEUNES SORTIS EN 2017

0/3 ans	3/6 ans	6/10 ans	10/13 ans	13/16 ans	16/18 ans	18 ans et +
4 4,4 %	4 4,4 %	12 13,19 %	17 18,68 %	26 28,57 %	24 26,37 %	4 4,4 %

Age moyen à la fin de la prise en charge : **13 ans**

ANCIENNETÉ DES SUIVIS POUR LES 148 JEUNES AU 31/12/2017

0/6 mois	6 mois/1 an	1 an/18 mois	18 mois/2 ans	2/3 ans	3/5 ans	5 ans et +
38 25,68 %	31 20,95 %	28 18,92 %	12 8,11 %	24 16,22%	7 4,73 %	8 5,41 %

Durée moyenne de la prise en charge : **1 an et 6 mois**

DURÉE DES MESURES POUR LES 91 MESURES TERMINÉES EN 2017

0/6 mois	6 mois/1 an	1 an/18 mois	18 mois/2 ans	2/3 ans	3/5 ans	5 ans et +
23 25,27 %	7 7,69 %	19 20,88 %	8 8,79 %	14 15,38%	16 17,58 %	4 4,4 %

Durée moyenne de la prise en charge : **1 an et 11 mois**

ORIGINE DES 83 MESURES ENGAGÉES EN 2017

DRUINOT	Service social scolaire	SSP	CMP Salpêtrière	CRIP	Extension Autres services	Parents direct	Total
Nombre de jeunes	19	9	3	45	5	1	83
%	22,9%	10,8%	3,6%	54,2%	6%	1,2%	

A noter une très forte augmentation des situations qui ont fait l'objet d'une information préoccupante et qui, après évaluation du service pilote mandaté par la CRIP sont orientées vers une mesure d'AED ou d'évaluation: **54,2%** (42,17 % en 2016 **et** 23,6 % en 2015).

Cette augmentation notable sur l'arrondissement nous interroge, il serait souhaitable de pouvoir analyser finement ce phénomène avec nos partenaires.

Ce que nous constatons qui peut paraître paradoxale, c'est que nos collègues du service social scolaire sont de moins en moins disponibles lorsque nous les sollicitons dans le cadre de nos suivis, parce que trop sollicités par la CRIP pour l'évaluation des IP.

De fait, le service est moins disponible pour des demandes d'AED concernant des situations pour lesquelles nous pourrions intervenir plus précocement, avant que la situation ne soit trop dégradée.

ORIENTATION DES 91 FINS DE MESURES EN 2017

Orientation fin de mesure	Evolution positive AED	Autre service	Signalement judiciaire	Déménagement	AP	Fin AED JM	Fin évaluations sans suite	Total
Nombre de jeunes	36	7	27	11	3	3	4	91
Pourcentage	44 %	7,6 %	29,7 %	12 %	3,2 %	3,2%	4,3%	

NOMBRE DE DEMANDES DE MESURES NON ABOUTIES EN 2017

Pour **25 familles/33 jeunes** la mise en place de l'AED ou l'évaluation n'a pu se concrétiser (15 familles et 25 jeunes en 2016).

NOMBRE DE RENOUVELLEMENTS INTERVENUS DANS L'ANNÉE

220 renouvellements ont été effectués pour 142 jeunes sur les 239 suivis dans l'année

PROFIL DES FAMILLES A L'ENTRÉE

- Composition de la famille (46)

Père et mère	Monoparentale	Recomposée	Parents séparés	Autre
20	6	1	19	

- Habitat

Chambre de bonne	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Hôtel
0	5	8	14	10	4	4

- Nature des ressources

Parents en situation d'emploi	Minimas sociaux	Autres
35	9	2

- Problématiques parentales connues à l'entrée

Conflit parental	Violence conjugale	Attitudes éducatives inadaptées	Problèmes d'autorité	Etat de santé
19	16	27	19	13

PROFILS DES ENFANTS/JEUNES MAJEURS À L'ENTRÉE

Profils à l'entrée	Nombre de mineurs	Nombres de majeurs
Internat scolaire	1	
Retard scolaire	51	
Déscolarisé	9	
Suivi en psychiatrie	14	
Suivi CMP	30	
Reconnaissance MDPH	13	
Conflits avec l'autorité	70	
Délinquance	0	
Conduite à risques	33	
Autres	0	

L'ACTIVITE A ZOLA EN 2017

Mouvements 2017 ZOLA	Jeunes suivis au 01/01	Nouvelles mesures	Fins de mesure	Jeunes suivis au 31/12	Total jeunes suivis
Garçons	73	42	35	80	115
Filles	48	24	26	46	72
Familles	*81*	*41*	*38*	*84*	*122*
Total	**121**	**66**	**61**	**126**	**187**
Chiffres 2016	121	69	69	121	190

L'activité est identique à celle de l'année précédente

RÉPARTITION DES ENTRÉES/SORTIES EN 2017

ZOLA	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Entrées	7	0	7	4	5	5	6	0	12	6	5	9	**66**
Sorties	6	7	6	1	5	5	7	5	7	6	5	1	**61**

AGE DES 66 JEUNES ENTRÉS EN 2017

0/3 ans	3/6 ans	6/10 ans	10/13 ans	13/16 ans	16/18 ans	+18 ans JM
1	15	22	13	9	6	0
1,52%	22,73%	33,33%	19,7%	13,64%	9,09%	0%

Age moyen à l'entrée **: 9 ans et 6 mois**

AGE DES 61 JEUNES SORTIS EN 2017

0/3 ans	3/6 ans	6/10 ans	10/13 ans	13/16 ans	16/18 ans	+18 ans JM
1	4	13	15	20	8	0
1,64%	6,56%	21,31%	24,59%	32,79%	13,11%	0%

Age moyen à la fin de la prise en charge : **12 ans et 1 mois**

ANCIENNETÉ DES SUIVIS POUR LES 126 JEUNES PRÉSENTS AU 31/12/2017

0/6 mois	6 mois/1 an	1 an/18 mois	18 mois/2 ans	2/3 ans	3/5 ans	5 ans et +
35	14	22	12	21	14	8
27,78%	11,11%	17,46%	9,52%	16,67%	11,11%	6,35%

Durée moyenne de la prise en charge : **1 an et 9 mois**

DURÉE DES SUIVIS POUR LES 61 MESURES TERMINÉES EN 2017

0/6 mois	6 mois/1 an	1 an/18 mois	18 mois/2 ans	2/3 ans	3/5 ans	5 ans et +
22	8	7	5	9	6	4
36,07%	13,11%	11,48%	8,2%	14,75%	9,84%	6,56%

Durée moyenne de la prise en charge : **1 an et 8 mois**

ORIGINE DES 66 MESURES ENGAGÉES EN 2017

Nombre de jeunes	Service social scolaire	Service social polyvalent	Autres services et extensions	Secteur pédo psychiatrique	PMI	CRIP	PEP
66	29	6	10	0	0	15	6
100%	43,94 %	9,09 %	15,15 %			22,73 %	9,09%

Les demandes de mesure éducative qui ont initialement fait l'objet d'une IP à la CRIP (40,50% en 2016), ont diminué en 2017 (22,73%).

ORIENTATIONS DES FINS DE MESURE 2017

Nombre de jeunes	Autre service	CRIP	Fin AED JM	Déménagement	Evolution positive	Fin évaluation sans suite	Accueil provisoire
61	12	21	0	6	11	10	1

A noter une légère augmentation des signalements judiciaires 34,5% contre 33% en 2016.

DEMANDES NON SIGNÉES EN 2017

Pour 16 familles et 25 jeunes la mise en place de l'AED ou l'évaluation n'a pu aboutir.

NOMBRE DE RENOUVELLEMENTS INTERVENUS DANS L'ANNÉE

180 renouvellements ont été effectués pour 113 jeunes sur les 185 suivis dans l'année.

PROFIL DES FAMILLES À L'ENTRÉE

- Composition de la famille (41)

Père et mère	Monoparentale	Recomposée	Parents séparés	Autre
20	12	2	7	

- Habitat

Chambre de bonne	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Hôtel
	6	9	18	6	2	0

- Nature des ressources

Parents en situation d'emploi	Minimas sociaux	Autres
30	7	5

- Problématiques parentales connues à l'entrée

Conflit parental	Violence conjugale	Attitudes éducatives inadaptées	Problèmes d'autorité	Etat de santé
7	5	23	13	2

PROFILS DES ENFANTS/JEUNES MAJEURS À L'ENTRÉE

Profils à l'entrée	Nombre de mineurs	Nombres de majeurs
Internat scolaire	2	0
Retard scolaire	14	0
Déscolarisé	1	2
Suivi en psychiatrie	8	1
Suivi CMP	18	3
Reconnaissance MDPH	10	2
Conflits avec l'autorité	25	1
Délinquance	1	0
Conduite à risques	6	0
Autres		

L'ACTIVITE A TREIZE EN 2017

Mouvements 2017 **TREIZE** Garçons Filles	Jeunes suivis au 01/01 69 59	Nouvelles mesures 33 22	Fins de mesure 38 19	Jeunes suivis au 31/12 64 62	Total jeunes suivis 102 81
Familles	*77*	*35*	*32*	*80*	*112*
Total	**128**	**56**	**57**	**127**	**184**
Chiffres 2016 En nombre de jeunes	108	55	35	128	163

Le nombre de jeunes suivis (184) par le centre TREIZE a augmenté cette année (163 en 2016) ainsi que 10 familles de plus.

RÉPARTITION DES ENTRÉES/SORTIES EN 2017

TREIZE	**JAN**	**FEV**	**MARS**	**AVRIL**	**MAI**	**JUIN**	**JUIL**	**AOUT**	**SEPT**	**OCT**	**NOV**	**DEC**	**Total**
Entrées	7	3	3	5	4	5	0	4	9	8	2	6	**56**
Sorties	6	10	1	6	5	2	5	4	2	4	7	5	**57**

ORIGINE DES 56 MESURES ENGAGÉES EN 2017

Nombre de jeunes	**Service social scolaire**	**Service social polyvalent**	**Autres service et extensions**	**Pédo psychiatrie**	**PMI**	**Signalement**	**familles**
56	9	8	8	5	0	19	7
100%	16,07 %	14,28 %	14,28 %	3,57 %	6 %	34 %	12,5 %

AGE DES 56 JEUNES ENTRÉS EN 2017

0-3 ans	**3-6 ans**	**6-10 ans**	**10-13 ans**	**13-16 ans**	**16-18 ans**	**18 et +**
0	10	12	16	15	3	0
0%	17,86%	21,43%	28,57%	26,79%	5,36%	0,00%

Âge moyen à l'entrée : **10 ans et 7 mois**

AGE DES 57 JEUNES SORTIS EN 2017

0-3 ans	3-6 ans	6-10 ans	10-13 ans	13-16 ans	16-18 ans	+18 JM
0	3	13	11	14	12	4
0,00%	5,26%	22,81%	19,3%	24,56%	21,05%	7,02%

Âge moyen : **13 ans**

ANCIENNETÉ DES SUIVIS POUR LES 127 JEUNES PRÉSENTS AU 31/12/2017

0 à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 18 mois	18 mois à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 ans et +
27	17	23	13	21	15	11
21,26%	13,39%	18,11%	10,24%	16,54%	11,81%	8,66%

Durée moyenne : **2 ans**

DURÉE DES SUIVIS POUR LES 57 MESURES TERMINÉES EN 2017

0 à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 18 mois	18 mois à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 ans et +
11	6	5	5	8	8	14
19,3%	10,53%	8,77%	8,77%	14,04%	14,04%	24,56%

Durée moyenne : **2 ans et 11 mois**

ORIENTATIONS DES FINS DE MESURE EN 2017

En nombre de jeunes	Autre service	juge	Fin AED JM	Déménagement	Evolution positive	Fin d'évaluation sans suite	AP
57	16	9	4	5	17	6	0
%	28,07 %	15,79 %	7,02 %	8,77 %	29,82 %	10,52%	

15,79% des situations ont fait l'objet d'un signalement judiciaire, ce pourcentage est en baisse par rapport à 2016 (20%).

DEMANDES NON SIGNEES EN 2017

Pour 21 familles et 36 jeunes la mise en place de l'AED ou l'évaluation n'a pu aboutir.

NOMBRE DE RENOUVELLEMENTS INTERVENUS DANS L'ANNÉE

203 renouvellements ont été effectués pour 118 jeunes sur les 184 suivis dans l'année

PROFIL DES FAMILLES A L'ENTRÉE

- Composition de la famille (35)

Père et mère	Monoparentale	Recomposée	Parents séparés	Autre
20	11	3	1	

- Habitat

Chambre de bonne	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Hôtel
0	3	5	14	5	3	1

- Nature des ressources

Parents en situation d'emploi	Minimas sociaux	Autres
25	6	4

- Problématiques parentales connues à l'entrée

Conflit parental	Violence conjugale	Attitudes éducatives inadaptées	Problèmes d'autorité	Etat de santé
16	5	16	15	7

PROFILS DES ENFANTS/JEUNES MAJEURS A L'ENTRÉE

Profils à l'entrée	Nombre de mineurs	Nombres de majeurs
Internat scolaire	1	0
Retard scolaire	30	0
Déscolarisé	2	1
Suivi en psychiatrie	6	0
Suivi CMP	33	2
Reconnaissance MDPH	18	1
Conflits avec l'autorité	28	1
Délinquance	2	0
Conduite à risques	25	2
Autres	0	0

LES INTERVENTIONS AUPRES DES PARENTS ET DES JEUNES

❖ Les entretiens

Au service et au domicile, les entretiens se réalisent soit avec un des deux parents ou ensemble, selon les situations et l'objet de l'entretien.

Des entretiens sont également réalisés avec le psychologue en présence du travailleur social référent de la famille. Le psychologue de par, sa formation analytique spécifique apporte une lecture et une écoute qui vient étayer celle du travailleur social.

Cette double lecture permet une articulation des dimensions psychiques et sociales.

En ce qui concerne les entretiens avec les enfants, les travailleurs sociaux utilisent très souvent un support ludique (dessins, jeux). Il en est de même avec certains adolescents pour lesquels l'entretien peut être anxiogène, ou pour d'autres qui ont du mal à verbaliser (déjeuners à l'extérieur ou au service, sorties cinéma, spectacles…).

❖ Des temps partagés parents/ enfants

Les travailleurs sociaux organisent des temps partagés avec le/les parents et l'enfant ou l'adolescent au domicile, au service ou lors de sorties culturelles.

Pour exemple l'équipe du centre 13 a organisé une sortie au musée du quai Branly avec 5 mères et 8 enfants.

Des temps partagés également organisés avec des fratries d'enfants (sorties extérieures, déjeuners au service, jeux, activités manuelles)

Ces moments permettent d'observer les interactions parent/enfant et d'intervenir, afin de permettre au parent de réajuster certaines postures éducatives parfois inadaptées à l'égard de son enfant. Les tableaux (problématiques parentales) font apparaitre chez les parents un nombre important d'attitudes éducatives inadaptées et un problème d'autorité à l'égard des enfants dès leur plus jeune âge. Ces difficultés génèrent la plupart du temps de l'insécurité chez l'enfant qui se manifeste de différentes manières (agitation, difficulté de concentration, d'apprentissage, toute puissance à l'adolescence, violence…)

❖ L'accompagnement dans les démarches

les travailleurs sociaux accompagnent régulièrement des familles dans différentes démarches, soit d'ordre administrative , soit dans la recherche d'emploi ou de formation, soit dans ce qui concerne la scolarité de leur(s) enfant(s), cela peut-être également sur ce qui concerne la gestion de leur budget.

❖ Ateliers et actions collectives

En ce qui concerne les actions collectives nous les avons énoncées en partie dans les paragraphes ci-dessus.

Au centre 13 des travailleurs sociaux sont allés avec 4 jeunes, voir l'exposition à la maison des métallos sur l'histoire de la délinquance des jeunes, comprendre son évolution, l'ordonnance de 45, sensibilisation à la place et au regard des jeunes dans la société.

Huit adolescents sont allés avec deux travailleurs sociaux au spectacle de danse urbaine à « 13ème art ». Ouverture culturelle, diversité des modes d'expression, découverte des métiers, des coulisses et rencontre avec les techniciens, sensibilisation à la discipline et au travail de groupe, valorisation des jeunes

L'atelier cuisine au centre Druinot est animé par deux travailleurs sociaux. Cinq à six jeunes entre 12 et 16 ans participent à cet atelier. Les jeunes arrivent le matin au service et vont faire les courses ensemble après avoir discuté et décidé du menu. Ils cuisinent et partagent le repas au service. Ces trois ou quatre heures passées ensemble favorisent la socialisation, obligent les jeunes à être attentifs aux autres, à se respecter et à partager. C'est un temps d'observation précieux pour les travailleurs sociaux.

L'atelier d'expression théâtrale au centre Druinot s'est mis en place à la fin de l'année. Six à huit adolescents participent à cet atelier animé par deux travailleurs sociaux à raison de deux fois par mois pour une durée de deux heures .Cet espace d'expression orale et corporelle envisagé sous une forme ludique au travers de différents exercices et jeux plus ou moins dirigés permet de travailler :

- Le respect de l'autre, le non jugement
- L'imaginaire, la créativité, découvrir ses propres ressources, la confiance en soi, la notion de plaisir
- Une ouverture sur la culture. Le groupe est allé voir une pièce de théâtre un samedi en début de soirée. Les adolescents n'étaient jamais allés dans un théâtre.

Un atelier soutien scolaire a vu le jour au centre Treize avec pour la première fois l'intervention de bénévoles. Deux bénévoles les lundi et mardi en fin d'après-midi assurent l'accompagnement des devoirs et aident à l'organisation du travail scolaire sur la semaine. Ils apportent leurs compétences en pédagogie et selon les matières qu'ils maîtrisent.

Deux travailleurs sociaux sont systématiquement présents afin d'accompagner les apprentissages sur le plan éducatif, l'autonomie dans le travail et la gestion des affaires scolaires. Ils veillent aussi à l'assiduité des jeunes qui sont volontaires et s'engagent sur une année scolaire.

Des bilans sont effectués avec l'équipe éducative et les bénévoles à chaque trimestre.

PERSPECTIVES 2018

OBJECTIFS QUANTITATIFS 2018

- Réalisation de 147 500 journées de mandats d'AED et d'évaluation
- Point Ecoute Parents : 100 parents accueillis

OBJECTIFS QUALITATIFS 2018

Projets

- Réactualiser le projet de service (2e semestre 2018)
- Préparer la mise en place d'une instance d'analyse des pratiques (pour une mise en œuvre en 2019)
- Mettre en œuvre des projets d'action collective dans les antennes
  - A DRUINOT, poursuite de l'atelier cuisine et projet atelier Expression
  - A TREIZE, poursuite de l'aide à la scolarité avec les bénévoles
- Evaluer et faire évoluer le Point Ecoute Parents du Centre ZOLA
- Aboutir la nouvelle base de données permettant le pilotage en continu et l'édition des statistiques du rapport d'activité annuel

Management

- Définir et réaliser la formation collective rassemblant les trois équipes éducatives, au titre du plan de formation 2018
- Concrétiser la réorganisation du service d'AED et l'intégration du service insertion-hébergement (à l'été 2018)
- Mettre à jour les fiches de poste
-

Locaux

- Obtenir l'accord ou la dérogation pour les travaux d'accessibilité du Centre DRUINOT
- Obtenir la dérogation pour les travaux accessibilité du centre treize
- Réaliser le déménagement et l'emménagement du Centre ZOLA au 22 rue Vaugelas, dans le 15ème arrondissement

Communication

- Installer une signalétique avec les nouveaux logos à l'entrée de chaque service
- Réviser et faire imprimer le nouveau livret d'accueil du service

LE POINT ECOUTE PARENTS 2017

Dans le cadre de ses missions confiées par l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris (ASE), le service d'Action Educative à Domicile (AED) géré par la Sauvegarde de l'Adolescence à Paris met en œuvre des actions éducatives avec une prise en charge globale des familles et de leurs enfants, ainsi que des mandats d 'évaluation.

En 2002, les équipes d'A.E.D. de la Sauvegarde de l'Adolescence, conscientes des évolutions de la structure familiale et des modes de vie, ont élaboré, en amont des dispositifs de l'ASE, avec leurs compétences et leurs savoir-faire, un projet d'accueil, d'écoute et de soutien éducatif à la parentalité, le Point Ecoute Parents (P.E.P) au service des parents.

Ce service reçoit anonymement et gratuitement toute personne demandeuse d'aide pour son enfant. Il s'adresse aux parents qui ne sont pas prêts à accepter l'aide d'un service éducatif, soit parce qu'ils en ignorent l'existence, soit parce que le cadre de cette intervention, l'ASE, leur fait craindre une stigmatisation.

La spécificité du Point Ecoute Parents

En 2017, le PEP reste situé à l'antenne d'A.E.D du Centre Emile Zola. Trois travailleurs sociaux reçoivent les familles pour un tiers de leur temps. L'activité du P.E.P est encadrée par la direction du service d'une part, et d'autre part, un travail d'élaboration et de réflexion mené avec l'éclairage d'une psychologue dans le cadre d'une réunion mensuelle de trois heures.

Objectifs

- Accueillir, écouter, évaluer, conseiller, orienter des familles
- Soutenir des parents dans leur rôle parental et sur les questions qu'ils se posent dans l'éducation de leur enfant
- Permettre à des familles de sortir de leur isolement et favoriser une demande volontaire d'appui et de conseil
- Dédramatiser les situations quotidiennes d'éducation et de vie
- Réassurer les parents dans leur fonction parentale
- Informer de leurs droits les familles

Modalités de l'Intervention

Trois permanences permettent l'accès au PEP au Centre Zola : chaque mardi de 16h30 à 19h00, chaque vendredi de 10h00 à 12h et le 3ème samedi matin du mois de 9h30 à 12h30. Des rendez-vous sont proposés en dehors de ces temps de permanence selon les

situations. Les parents sont reçus en entretien individuel par un travailleur social, soit dans le cadre des permanences hebdomadaires, soit à la suite d'un contact téléphonique.

Le travail d'analyse et d'élaboration

A partir du matériau recueilli dans les entretiens, l'équipe analyse les situations et élabore, en pluridisciplinarité, des réponses adaptées aux difficultés des familles dans le cadre d'une réunion de réflexion mensuelle, à laquelle participent les trois travailleurs sociaux, le chef de service et la psychologue. Cette instance a pour objet d'analyser les demandes reçues, de formuler des hypothèses d'orientations et de faire éventuellement le lien avec nos partenaires.

Pour chaque entretien, une grille de renseignements est remplie en respectant l'anonymat des personnes.

Lorsque la famille donne son accord pour un suivi éducatif, le travailleur social rédige un rapport, ou bien oriente la famille vers le dispositif du secteur de son domicile, celui-ci est joint au courrier de demande d'AED ou d'évaluation du parent.

Les parents sont ensuite informés, lors du rendez-vous à l'Ase pour la contractualisation de la mesure, du changement de cadre de l'intervention : il s'agit de passer d'un travail d'écoute du parent à une mesure d'aide éducative centrée sur l'enfant (ou de l'enfant imaginaire à l'enfant réel). Pour cette raison, la nécessité d'un changement d'interlocuteur entre les entretiens au P.E.P et l'exercice de la mesure, est réfléchie en équipe.

L'ACTIVITE DU POINT ECOUTE PARENTS EN 2017

En 2017, le PEP a reçu **54** familles et conduit **64** entretiens. Nous notons que nous avons réalisé le même nombre d'entretiens qu'en 2016, mais avec un peu moins de familles. Nous avons donc mécaniquement vu plus de fois certains parents.

	Nombre d'entretiens	Nombre de familles
2014	111	81
2015	110	91
2016	65	62
2017	64	54

Provenance du public

En 2017, 70% des parents venus au PEP sont domiciliés dans le 15e. La proximité du PEP du domicile des familles est une notion importante. Ainsi, le public du PEP est essentiellement parisien.

Domiciliation des familles	Nombre de familles
Hors 75 (petite couronne)	4
7ème et 9ème arrondissement	8
12ème 13ème et 14ème arrondissement	5
15ème arrondissement	35
16ème et 20ème arrondissement	2
Non renseigné	0
TOTAL	54

Comment les parents ont-ils connu le PEP ?

Une affiche du PEP est bien visible à l'entrée du service. Le« bouche à oreille » fonctionne par l'intermédiaire des familles venues consulter au PEP.

La diffusion des plaquettes d'information réactualisées s'est faite en direction des partenaires : écoles publiques maternelles, primaires, les collèges et lycées, hôpitaux, C.M.P et C.M.P.P, P.M.I, mairies des 7ème 13ème 14ème 15ème et 16ème arrondissements, service des Internats scolaires de la Ville de Paris. Des informations sur le Point Ecoute Parents sont également accessibles par le biais du site Internet de la Sauvegarde de l'Adolescence à Paris. Evidemment, un nombre important de parents vient par l'intermédiaire de nos plus proches partenaires, le service d'orientation spécialisée de JCLT, les assistantes sociales scolaires et les assistantes sociales des CMP et CMPP du 15ème et du 7ème.

Nous rencontrons également comme chaque année les équipes partenaires de notre territoire : les assistantes sociales scolaires du premier degré et du second degré et les équipes des SSP du 7ème, 15ème et 13ème.

Service orienteur	Nombre de familles
Affiches et plaquettes (mairies et écoles)	11
Bouche-à-oreille ou déjà venu	8
Internet	2
Service social polyvalent	2
Service social scolaire	12
CMP et CMPP	10

Pôle famille du commissariat	2
JCLT et Centre Treize	5
Non renseigné	2
TOTAL	**54**

Les plaquettes et l'affiche, ainsi que le bouche-à-oreille, ont permis à 19 familles de pousser la porte du PEP. L'affichage reste donc un bon moyen sur de communication sur le dispositif, et les parents satisfaits se transmettent les coordonnées du PEP.

Situation familiale des parents

65% des parents se déclarent seuls pour élever leurs enfants.

30% des parents sont en couple.

Situation familiale	Nombre de familles
Parents isolés et/ou séparés	36
Vie en couple	16
Famille élargie (grands-parents)	1
Non renseigné	1
TOTAL	**54**

Catégorie socioprofessionnelle des familles

CSP	Nombre de familles
Cadre	4
Profession libérale	1
Employé	25
Retraité	1
Sans emploi	10
En arrêt de travail	4
Non renseigné	9
TOTAL	**54**

34 familles ont une activité professionnelle, 10 déclarent ne pas travailler.

Âge des jeunes

Les 54 familles ont demandé de l'aide pour 62 jeunes entre 0 et 21 ans.

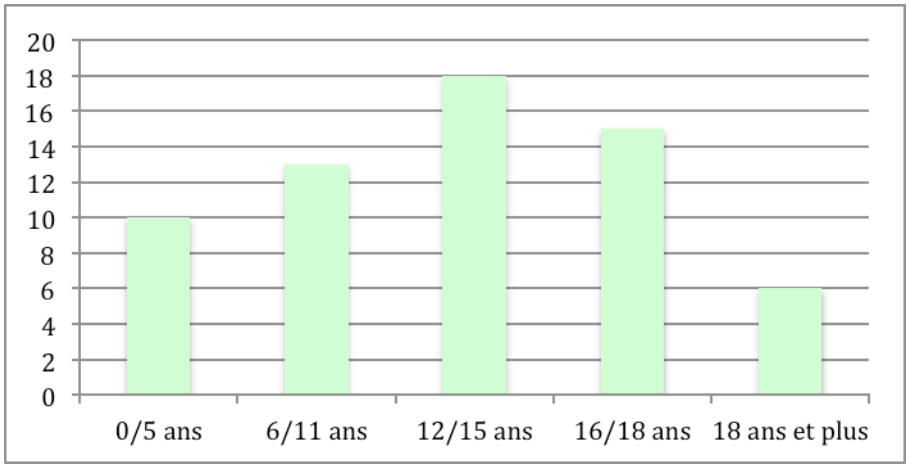

La tranche d'âge la plus significative est celle des collégiens de 12 à 15 ans, 18 jeunes, suivie par 15 jeunes de 16 à 18 ans et 6 jeunes majeurs. Beaucoup sont en situation de rupture scolaire et sans projet d'insertion professionnelle.

Le reste du public est composé de 10 enfants de moins de 5 ans, et 13 enfants d'âge primaire.

Propositions et orientations

Préconisations	Nombre de familles
Écoute et conseils	34
Mesure éducative	11
Dispositifs d'insertion	1
Soins psychologiques	5
Juge des enfants ou JAF	3
TOTAL	**62**

En 2017, le PEP a préconisé une action éducative à 11 familles. Seules 5 familles ont accepté l'orientation proposée (3 mesures en 2016). Pour plus de la moitié des parents, le PEP a joué son rôle d'écoute et de conseil.

5 familles on été orientées vers un service de soins psychologiques.

Problématiques rencontrées en 2017

- **Conduites à risques adolescentes (cannabis, alcool, écrans, sexualité…)**
- Absentéisme scolaire (**décrochage scolaire** en particulier au collège)
- **Troubles psychologiques installés et non traités chez les parents et/ou les jeunes**
- Difficultés de communication intrafamiliale (agressivité, violence)
- **Isolement social, dépression, repli sur soi du parent et/ou de l'enfant**
- **Séparations des parents très conflictuelles, où les enfants sont des enjeux**

Conclusion

Le principe essentiel du Point Ecoute Parents se situe dans la démarche spontanée – ou bien conseillée par un autre service – et personnelle des parents. La libre venue des parents constitue donc la garantie qu'ils ont une demande, quelle qu'elle soit. C'est à partir de cette demande, ce questionnement, cette difficulté qui nous est adressée que nous sommes en mesure d'orienter et de conseiller les parents. Certains n'auront besoin ou ne souhaiteront qu'un seul rendez-vous. Mais lorsque nous leur proposons un deuxième rendez-vous, se déploie alors la possibilité d'un travail avec la famille qui peut mener à la proposition d'une mesure éducative.

Chaque année, nous constatons que les parents qui adhèrent à cette proposition en venant à plusieurs rendez-vous et en nous permettant de rencontrer leurs enfants, se rendent alors au rendez-vous proposé par l'ASE afin d'officialiser leur demande d'AED. Ces mesures qui sont chaque année peu nombreuses restent néanmoins un moyen par lequel des familles peuvent bénéficier d'une aide éducative.

C'est un outil privilégié pour travailler « le processus d'adhésion » indispensable à l'efficacité de l'accompagnement de l'AED. Ecouter la demande, réfléchir en équipe pluridisciplinaire sur cette demande, élaborer un projet sont les trois temps d'action du PEP.

Le PEP reste une « porte ouverte » qui veut contribuer à sortir de l'isolement des familles confrontées à des difficultés éducatives souvent graves.

Créé en 2002 en concertation avec le Département, le PEP prodigue écoute, conseil, information, orientation, aide à la compréhension des difficultés éducatives, orientation vers des services adaptés aux problématiques repérées. Le dispositif est bien identifié par les partenaires de la protection de l'enfance du territoire, mais pourrait être utilisé plus souvent en permettant notamment un meilleur taux d'adhésion à une proposition d'AED.